



association vivre à domicile

vallée de la drôme - diois

Tous les services au domicile

BULLETIN D'INFORMATION À DESTINATION DES ACTEURS DE L'ASSOCIATION

Sommaire

EDITO: 2020 sous de bons auspices

Edito

Formation

CA

Subventions

Cafés de l'AVAD

Danse

CSE

Congés

Attestation fiscale

Nous vous annonçons le mois dernier que le Conseil d'Administration était soulagé de la décision du tribunal de Valence qui reconnaissait la réalité du fonctionnement de notre association et ne donnait pas suite à la demande de nomination d'un administrateur provisoire demandée par quelques salariés. Ce mois-ci les bonnes nouvelles se poursuivent et nous nous félicitons du soutien du département de la Drôme sonnante et trébuchante puisque le dossier déposé en octobre dernier pour un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) a reçu un accueil favorable et que cela nous permettra d'avoir des ressources financières supplémentaires pour fonctionner alors que depuis des années nous travaillons dans des conditions particulièrement difficiles notamment au niveau administratif. Ce dispositif de soutien est accordé en particulier pour prendre en compte d'un côté les critères de ruralité de notre activité, autrement dit nos contraintes de déplacement et leur coût et d'un autre côté la complexité des dossiers pris en charge par notre association. Cela signifie que l'AVAD ne prend pas que les dossiers «légers» de promenade ou de ménage pour nos bénéficiaires mais aussi des dossiers d'assistance qui nécessitent un

temps de coordination avec nos collègues de l'hôpital ou des cabinets infirmiers mais aussi des temps avec les familles ou parfois aussi avec les tuteurs. C'est d'ailleurs dans la prise en charge de ces dossiers, parfois difficiles, que se joue notre particularité associative : l'AVAD aide tous les habitants pour leur permettre de rester chez eux aussi longtemps qu'il est possible. L'attribution de cette aide du département nous encourage, en tant que bénévoles aussi, à poursuivre notre engagement et signifie une vraie reconnaissance institutionnelle de notre activité et de l'utilité de l'AVAD sur son territoire pour 720 bénéficiaires.

Dominique Vidal Gazit Présidente



Atelier Danse au Théâtre de Die

Formations des salariés

Vous avez été nombreuses à vous inscrire aux stages : « TISF, qualifier et évaluer son intervention avec les familles », « Discrétion et secret professionnel à l'épreuve du quotidien », « La prise en charge des personnes en situation de handicap à domicile », « Accompagnement à domicile des personnes handicapées psychiques », « La gestion de l'agressivité de la personne âgée », « Etat dépressif de la personne âgée », « Accompagner au domicile des personnes malades d'Alzheimer », « La bientraitance et la maltraitance », « Accompagnement de fin de vie et deuil ». Si certaines souhaitent encore participer, faites-nous le savoir.

Le groupe d'analyse de la pratique a repris en février et tous les participants s'en réjouissent. Rappelons qu'il s'agit d'un groupe stable et pas trop important qui se retrouve avec un formateur pour mettre à plat les «façons de faire» face à des situations qui ont pu les mettre en difficulté. C'est une manière très proche du terrain qui permet de renforcer sa pratique professionnelle et d'harmoniser les pratiques.

Condoléances

M. Jacques Kaspar est décédé le 19 février. Nous témoignons à Jantina, secrétaire de notre association toute notre amitié.

M. Francois Guilhot, Président de l'ADES à partir de 95. Il a favorisé l'avènement de l'informatique et la modernisation du service. Nous témoignons notre amitié à sa famille.

Le conseil d'administration de l'AVAD s'est réuni le 6 février. Prochaine date le 25 février.

Subvention

La mairie de Pontaix est la première à nous faire part de son vote d'une subvention au profit de l'AVAD pour 2020. Nous la remercions.

Dates de congés des salariés

Merci de faire parvenir vos demandes de congés au moins 6 semaines à l'avance et de penser déjà à l'été prochain afin d'organiser le service dans les meilleures conditions.

Attestation

Pour pouvoir recevoir votre attestation fiscale il est nécessaire que toutes vos factures soient à jour. Merci de faire le nécessaire au plus vite.

CSE

Madame Brigitte July a fait parvenir au siège de l'association sa démission du CSE le 10 février. Suppléante, elle était seule à siéger depuis plusieurs mois. Mme Davin a elle aussi fait parvenir sa démission le 13 février.

Les cafés de l'AVAD

Aux habitués et à tous les autres, n'oubliez pas les prochains cafés de l'AVAD! De 15h à 17h. Le 21 février à Aouste-sur-Sye à l'Entrepotes, le 26 février à Chatillon-en-Diois à l'hôtel du Dauphine, le 27 février à La Motte-Chalancon à Poussière de Lune, le 28 février à Saillans. Le 3 mars à Luc-en-Diois et le 5 mars à Die.

12 | LUNDI 10 FÉVRIER 2020 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

CRESTOIS | DIOIS

DIE

Une trentaine de personnes réunis pour la rencontre de Vivre à domicile



Café à Saillans le 23 janvier



Café à Aouste sur Sye le 10 janvier

Atelier Danse du 28 janvier au Théâtre de Die

Ils étaient une dizaine à participer à l'atelier organisé grâce au Théâtre de Die le 28 janvier dernier. Certains avaient déjà eu le même plaisir il y a un an. Le plaisir de percevoir son corps différemment, de le retrouver et de le ressentir. Plaisir partagé, d'être ensemble. Plaisir de ces jeunes danseurs et danseuses attentifs et beaux. Le spectacle du jeune ballet du Conservatoire National de Musique Danse de Lyon a fait salle comble le soir même ! Nous poursuivons cet intérêt pour la danse avec des spectacles à domicile fin avril toujours avec le Théâtre !



Recrutement pour La Motte-Chalancon

Nous recherchons activement du personnel sur le secteur de La Motte-Chalancon. Si vous aimez le relationnel, prendre soin des autres, que vous êtes véhiculé(e) et motivé(e) n'hésitez pas à nous contacter au 04 75 22 07 44 et à envoyer votre CV à avad26@orange.